

COMPTE RENDU du Conseil municipal Du 26 juin 2015

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Modalité d'attribution du FPIC
- Frais scolaires Saint-Félicien
- Projet arrêts de cars
- Feu d'artifice
- Point sur les travaux
- Compte rendu réception Ardéchoise
- Terrain Charencey et Grenouillat
- Divers

Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANCOIS, Françoise PONSONNET, Alain MESBAH SAVEL , Jérémy SIRGUEY, Delphine ANDRE, Baptiste LIVERSET, Bernard MAGNOULOUX, Philippe LARNAUD, Myriam DEYGAS, Thibault MAZET Nadège FRACHISSE, Jérôme MONTAGNE, Bernard VICTOURON.

Absents : Nathalie VILET,

Urbanisme

Déclarations préalables :

- ZM 49 Lieudit la Tuilière installation d'un abri tunnel
- YA 48 Lieudit le Charencey détachement d'une parcelle de 1200 m²

Modalité d'attribution du FPIC :

Présentation des diverses possibilités de ventilation des montants, trois méthodes de calcul sont proposés:

- le calcul de droit commun
- le calcul à la majorité des 2/3
- le calcul selon une répartition libre possible si toutes les communes et la communauté de communes acceptent les mêmes conditions. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la troisième solution : le fonds sera reversé en totalité à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien.
Le conseil municipal demande à la Communauté de communes d'affecter ce montant à la voirie

Frais scolaires Saint-Félicien

5 élèves scolarisés à l'école publique de st Félicien pour un montant de 523.42 EUROS par enfant, soit un total de 2617.10 €.

Ecole de Saint-Victor : une baisse des effectifs est prévue à la rentrée de septembre (départ au collège, faible nombre d'enfants en maternelle en sont les principales causes et quelques départs volontaires)

Projet arrêts de cars

Travaux de sécurisation des arrêts. Les deux dossiers sont acceptés avec un taux de 73 % pour les arrêts de Grenouillat et Royol et de 63 % pour les autres arrêts. La maîtrise d'œuvre est assurée par les services techniques de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien

Feu d'artifice

Choix de l'emplacement : le lieu de tir du feu d'artifice reste inchangé

Tarif photocopies :

A la demande des associations le tarif des photocopies pour les associations de la commune est fixé à 5 centimes pour les photocopies noir et blanc et 7 centimes pour les photocopies couleur. Le paiement se fera par facturation à l'association. Voté à l'unanimité.

Point sur les travaux :

La station des Clôts est en fonctionnement ; la réception du chantier n'a pas eu lieu car le local technique ne correspondait pas au marché. Les négociations ont conduit à une diminution du prix. Le portail a été changé (Problème d'infiltration d'eau dans les tubes) les roseaux ont pris, l'ensemencement des talus n'est pas optimum.

Changement du portail de l'ancien cimetière de Deyras suite à un sinistre automobile.

La fontaine du village sera réparée suite à un sinistre automobile (étanchéité + tige filetée)

Nomination des voies : les voies sont toutes dénommées suite à la réunion publique à Deyras

Débroussaillage : des réglages du matériel ont du avoir lieu,

Défibrillateur est commandé livraison fin juillet début août.

Adduction d'eau du Petit Berger : début des travaux le 6 juillet

Dégâts d'orages : accotement du chemin de Bonacier

Compte rendu réception Ardéchoise

Proposition de faire les points ravitaillement avec les produits locaux plutôt que l'industriel. L'accueil et la décoration à Deyras est une réussite ; regrets que ce ne soit pas visible par plus de population. Une dynamique est à créer au chef-lieu

Terrain charencey

Rétrocession de la partie voirie des hlm à la commune y compris le droit de passage sur la partie nord de la parcelle. L'accès des trois lots Ouest se fera par l'actuelle voirie des H.L.M.

Divers

Ouverture de la piscine du 27 juin au 31 août

Panneau d'entrée du site de loisirs de Chantelermuze à modifier (Trop haut et peu visible)

Jeux du site du pêcher

Stationnement dangereux au carrefour stop les Clôts

Carrefour chemin de Corsas – Départementale (débroussaillage)

Prochain conseil municipal :

28 août 2015 à 20 h 30

Communication 6 juillet 2015

Cadre de vie 29 juin 2015

CMJ 29 Juin 16 h 30

Commission des finances 2 juillet 20 h 30 : subventions associations